Rebond

Mise au point de la rédaction

* Deux autres personnes ont également réagi et proposé des nouveaux rebonds. Mais nous préférons privilégier la réponse de l'intéréssé lui-même. Le texte de Serge Ginger publié sous le titre : A propos du livre de Jean-Marie Delacroix, « Ainsi parlait l'esprit de la plante »,... et d'un accident grave (dans la rubrique Rebonds du N° 20) a suscité une demande de droit de réponse de la part de Jean-Marie Delacroix. *

En accord avec le Président de la S.F.G, le comité de lecture de la revue, confronté aux risques de développement d'une polémique à rebondissements, a pris les positions suivantes :

- Le comité constate qu'il a laissé publier un texte portant préjudice à J.M. Delacroix et regrette cette erreur d'appréciation.
- Le titre choisi prête à confusion laissant supposer un lien direct entre l'ouvrage de J.M. Delacroix et l'accident...
 - S. Ginger reconnaît lui-même l'ambiguïté de cet intitulé. Ce genre d'amalgame risque précisément d'alimenter des soupcons et des accusations sectaires.
- Ce texte fait grief à l'intéressé et appelle un droit de réponse.
 Mais la revue Gestalt ne veut pas être l'instrument d'une polémique entre les personnes et n'ouvrira pas de droits de réponses aux droits de réponses.
- Le comité de lecture réaffirme le principe de ne pas publier des textes contenant des mises en causes personnelles. Son manque de vigilance dans le cas présent le conduira à une sélection plus fine des articles, avec la précaution d'éviter la confusion entre un débat d'idées et des attaques de personnes.

Avec l'espoir que ce préambule respecte les droits de chacun, nous ouvrons les pages de ce rebond à J.M. Delacroix, à qui nous laissons le soin de clore ce débat!

Jean-Marie Delacroix

Lettre ouverte

Jean-Marie Delacroix

Auteur de « Ainsi parle l'esprit de la plante ». Ed. Jouvence, 2000.

Le texte de Serge Ginger qui me met en cause ainsi que mon livre m'amène à faire quelques commentaires car les lecteurs méritent d'avoir une information complète et juste. Voici donc quelques précisions et réactions pour éviter toute confusion :

1 - Je déplore moi aussi qu'une méthode thérapeutique, quelle qu'elle soit, entraîne un « accident », mais avant de la condamner et de condamner ceux qui écrivent à son sujet et qui l'utilisent, un minimum de rigueur intellectuelle consisterait à acquérir suffisamment de connaissances sur ladite méthode pour être en mesure de faire une analyse impartiale de la situation et du contexte global quand il y a problème.

Je me suis engagé il y a cinq ans dans la voie des thérapies ethniques et ancestrales, j'ai passé beaucoup de temps sur le terrain et je connais beaucoup de personnes, y compris des médecins et des thérapeutes (dont certains ont été formés à l'E.P.G.) qui ont expérimenté la forme de thérapie dont il est question dans mon livre. Et je dois dire que c'est la première fois que j'entends parler d'« accident », ce qui bien sûr m'interroge.

2 - L'« accident grave » n'a rien à voir avec la parution de mon livre (février 2000). Comme le signale S. Ginger, l'une des personnes citées avait expérimentée cette forme de thérapie avant

Revue Gestalt - N° 21 - Séparations 177

Rebond

sa parution. Le titre qu'il donne à son article prête à confusion et je ne voudrais pas que ce titre ainsi formulé laisse penser qu'il y a un lien de cause à effet.

- 3 Ce texte montre qu'il y a également confusion de la part de celui qui l'a écrit, entre la méthode utilisée, celui qui l'utilise et celui qui l'expérimente. Les effets d'une méthode thérapeutique dépendent à la fois du patient, du thérapeute et du contexte, il me semble qu'en Gestalt-thérapie nous sommes bien placés pour le savoir. Aujourd'hui condamnons-nous la psychanalyse sous prétexte que Tausk s'est suicidé pendant sa cure avec Freud ? Il nous appartient bien sûr de faire une analyse complète de la situation pour éviter de se focaliser sur des soi-disant coupables et pour repenser et améliorer la méthode, si nécessaire.
- 4 Qu'est-ce que le fait que je sois didacticien vient faire dans cet écrit ? Depuis quand un psychothérapeute-didacticien discréditerait-il sa profession et lui ferait-il tort quand il s'intéresse à l'anthropologie, à d'autres formes de thérapies et les expérimente longuement pour savoir de quoi il parle et pour écrire à partir d'une implication personnelle ? Une implication longue, régulière et engagée pendant 5 ans avec des praticiens ayant une très longue expérience (45 ans pour l'un d'eux) me semble tout de même quelque chose de plus solide qu'une évaluation discréditante et condamnante basée sur l'énoncé d'un cas particulier présenté sans aucune information sur le contexte. L'auteur de l'article se permet-il de juger et de condamner l'université Paris VIII et les enseignements, travaux et recherches de Tobie Nathan en ethnothérapie ?
- 5 Quant à la notion de responsabilité, elle va de pair avec la conscience. Le chamanisme amazonien repose essentiellement sur la conscience, selon mon expérience et d'une façon générale selon les témoignages de tous ceux que je connais et qui ont fait cette expérience, le patient reste toujours conscient. Pour moi la responsabilité se joue à partir des prises de

conscience faites durant la séance de thérapie, mais aussi et surtout dans l'après-coup. Comment nous engageons-nous dans le quotidien, à partir d'une *awareness* amplifiée, pour travailler à notre propre transformation ainsi qu'à celle de l'environnement? Pour moi, c'est là où réside la véritable responsabilité.

- 6 Pour compléter l'information des lecteurs, les plantes dont il est question dans mon livre sont utilisées dans une institution au Pérou, pour la réadaptation des toxicomanes et le traitement de ceux qui présentent une importante problématique de dépendance. Cette institution a été créée par un médecin français très attentif aux éventuelles limites des médecines traditionnelles d'Amazonie pour les occidentaux.
- 7 Enfin les positions de S. Ginger renvoient à l'éthique du psychothérapeute et des psychothérapies, ce qui est une bonne chose. Mais posons-nous une question de fond : sur quoi repose notre éthique, sur le respect de l'être humain ou sur nos « points aveugles » ?

Il me semblerait beaucoup plus constructif, plutôt que de condamner, de proposer une réflexion sur « Complexité, conflictualité, intégration » comme le fait M. Pagès, entre autres dans « Pour une psychothérapie plurielle » (A. Delourme, Ed. Retz). Ce pourrait être le lieu pour réfléchir sur la diversité des pratiques, y compris celles qui viennent des thérapies ethniques, sur leurs apports les unes aux autres et sur la manière dont elles peuvent nous faire repenser la psychothérapie telle que nous la concevons et la pratiquons en Occident. Au moment où nous parlons de plus en plus de « thérapie intégrative » ou de « thérapie plurielle », il me semble important de sortir enfin des relents de l'Inquisition, pour justement prendre des risques dans un contexte contrôlé. Et je propose à tous les psychothérapeutes intéressés par cette idée et par ce thème de me contacter pour mettre sur pied un groupe de recherche.

Revue Gestalt - N° 21 - Séparations 179